

2 juin 2021



laineyves@gmail.com

Contribution d'Yves Lainé

Quelle assise pour une Région au XXIe?

Je ne peux résister à répondre à notre ami Branchereau. Dans sa contribution du 25 mai, il développe deux arguments qui sont l'assise géographique et l'influence nantaise au-delà de la Loire Atlantique.

Reconnaissant que B5 dispose d'une légitimité de l'histoire politique comme de la culture, il accepte que cette option doive être proposée démocratiquement, et même qu'elle s'impose si c'est le choix des citoyens.

Toutefois, il ne croit pas, qu'au XXIe siècle, les limites régionales peuvent s'inspirer de celles des provinces. Et la zone d'influence de Nantes va bien au-delà.

Cher ami, je pense que vous n'êtes pas suffisamment dans le sujet.

En effet, avant de discuter des limites, il serait bon de savoir ce que l'on veut faire avec ces « Régions ». La justification de faire des économies budgétaires ne tient pas, on l'a vu. Si l'on doit trouver une justification, il faut chercher ailleurs que dans la géographie ou la zone d'influence. La notion des « frontières naturelles », développée notamment par Danton (1793) ne tient plus, pas plus que celle des « zones d'influence » qui désigne « l'espace territorial situé à l'extérieur des frontières d'un État, dans lequel néanmoins celui-ci mène une action ». Pas un espace régional ou interrégional.

Alors, si vous récusez ces critères, sur lesquels doit-on s'appuyer au XXIe siècle ?J'entends bien le défi.

Je ne pense pas non plus que les critères historique ou culturel soient suffisants, même s'ils contribuent à la notion d'appartenance. Au fil des temps, les Régions, Provinces ou États qui les ont précédés ont modifié leurs limites. La culture, par ailleurs, brille par sa diversité : langue bretonne et Gallo, costumes, traditions, fêtes...

En réalité, la vision d'une région qui gagne, qui sait faire preuve de dynamisme et d'innovation ne dépend pas trop de tous ces critères-là, ceux que l'on a agités jusqu'ici.

Elle dépend surtout de deux autres concepts : la confiance et l'image portée.

La confiance porte en elle le germe du dynamisme économique autant que culturel, elle est aussi le fondement de la solidarité. Peu d'études sur ce sujet : peut-on dire que le potentiel de confiance entre les Bretons est supérieur à celui qui existe entre les « Hauts-de-Français » ou des Provençaux ? Quels actions, projets précis peut-on fournir à l'appui ? « Produit en Bretagne », Brittany Ferries, voici au moins deux exemples modernes.

Peut-on avancer que certaines Régions seraient plus solidaires que d'autres ? Oui, et, cela a été démontré, également vis-à-vis des zones en développement dans le monde.

L'image porteuse contribue au développement de la Région dans le monde. La Bretagne se reconnait partout, d'abord parce que c'est une péninsule, excroissance de son État, comme la Floride, l'Écosse, le Pays de Galles. On n'en compte pas beaucoup. Ensuite par les caractères qui ont été véhiculés par la culture, dont la littérature, les films, etc.

Des études ont été entreprises afin de connaître la capacité de vente et d'aide au dynamisme économique qu'apportent les images que nous émettons.

Ami Branchereau, je sais que vous êtes comme moi, un démocrate, mais si aucune de vos projections n'ont intégré les notions de confiance et d'image, capitales dans notre siècle, serait-ce un oubli ? Les acceptez-vous ?